

VILLE DE SAINT-SAËNS

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPAL

N°42



Le mag



UN NOUVEAU DON POUR SAINT-SAËNS

MARS 24

3

DON POUR L'ORGUE

4

CONSEIL MUNICIPAL

10

SPECTACLES

Les bonnes nouvelles ne sont pas légion en ce moment et pourtant Saint-Saëns se voit gratifier d'un don de grande importance, à savoir environ 160 000 euros ! Et la bonne âme, le généreux donateur de cette somme n'est autre que Monsieur Jean-Paul Vallès, le fils cadet de Simone et Jacques Vallès qui n'oublie pas la ville de son enfance bien que vivant aux Etats-Unis depuis plus de 60 ans. Monsieur Vallès a souhaité dédier cette somme à la rénovation de l'orgue de l'église Notre-Dame et vous découvrirez page 3 l'histoire de ce don. Les perspectives de cette rénovation seront multiples, premièrement lors des travaux de rénovation écoles et collège seront invités à découvrir l'intérieur d'un tel instrument et deuxièmement des concerts de qualité pourront être organisés et remettre ainsi ce trésor patrimonial oublié au cœur de notre territoire culturel.

Dans le cadre du financement des zones industrielles relevant de la compétence de notre communauté de communes Bray-Eawy, il est demandé un effort financier aux communes qui en font partie. Nous allons donc, à hauteur de 82 000 euros/an participer à cet effort. Toutes les dépenses afférentes aux zones des Aulnaies et du Pucheuil (ex : électricité, voirie. etc.) sont sous la responsabilité financière de la communauté de communes. Complément à lire page 4

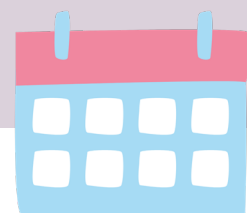
Le cinéma-théâtre a rencontré de belles audiences en février avec les projections du « gars des Callouins » d'une part et a même refusé des spectateurs pour le groupe de rock « Lady Starlette and Co » d'autre part. Il est à souhaiter que les spectacles prévus en mars avec Jean-Luc Thomas « le souffleur de rêves » et le groupe de musique celtique « Cosan Glas » rencontrent les mêmes enthousiasmes.

Bonne lecture à toutes et tous

Votre Maire, Karine Hunkeler

AGENDA DE MARS ET AVRIL 2024

- jeudi 14 mars – **19h** – église de Saint-Saëns – concert CHAM de Saint-Saëns et écoles élémentaires
- samedi 16 mars – **15h** – médiathèque – Gallypotts la conteuse , **18h30** place Maintenon – CASS – course des garçons de café - **20h** – cinéma-théâtre – le souffleur de rêves
- mardi 19 mars – salle du vivier – **18h** – 2ème réunion sur le frelon asiatique
- dimanche 17 mars – cinéma-théâtre – **16h** Cosan glas (musique irlandaise)
- jeudi 28 mars – **14h** – cinéma-théâtre – spectacle musical pour les enfants du secteur « si tous les enfants du monde... »
- samedi 30 mars – cinéma-théâtre – **15h** – "Pierre Lapin 1" le film
- dimanche 31 mars – EHPAD – Résidence d'Eawy – **11h** – chasse aux oeufs
- samedi 6 avril – salle des trois saules – café réparation
- dimanche 14 avril – salle du vivier – **14h** – loto des sapeurs-pompiers



ÉTAT CIVIL

Décès :

Maryline DRY, née le 21 avril 1958 et décédée le 25 janvier 2024.

Brigitte HERMIER épouse BURETTE, née le 22 octobre 1958 et décédée le 31 janvier 2024.

Fernande TIGER veuve RAYNAL, née le 8 juillet 1927 et décédée le 3 février 2024.

Serge RICOEUR, né le 10 décembre 1946 et décédé le 3 février 2024.

Mariage :

Corentin DIEUTRE et Océanne HONORE le 10 février 2024.



J.P Vallès et R. Boucher le 11 novembre



En ce début d'année, voici une nouvelle qui va ravir les amoureux du patrimoine et de la musique. Monsieur Jean-Paul Vallès, le généreux donateur des 40 000 euros dédiés à la bibliothèque de Saint-Saëns, a décidé d'offrir à la commune la possibilité de rénover son orgue en faisant un don de 160 000 euros.

Pour rappel, cet orgue remarquable, initialement inauguré salle Gaveau à Paris en 1907, fut ensuite acheté et installé en 1957 à l'Église Notre-Dame de Saint-Saëns. Soixante-huit ans ont passé depuis, et bien évidemment, l'orgue a subi l'usure du temps. Rénover un tel orgue aurait été inenvisageable sans la bienfaisance de Monsieur Jean-Paul Vallès, car il ne faut pas se voiler la face : cela représente un travail de restauration de plus de 2 000 heures et l'expertise et le savoir-faire de facteurs d'orgues expérimentés.

Quelle commune de moins de 3 000 habitants peut se permettre cela sans un mécène providentiel ?

L'histoire commence avec la venue de Monsieur Jean-Paul Vallès à la cérémonie du 11 novembre 2022, ses retrouvailles avec la ville de son enfance et quelques habitants. Puis, un premier don pour la bibliothèque qui porte le nom de ses parents, car en nous offrant cette somme, Monsieur Jean-Paul Vallès fait œuvre de continuité familiale car l'éducation était le fer-de-lance de sa mère, Madame Simone Vallès. Dès début 2023, Jean-Paul nous parle de l'orgue et d'un membre de sa famille qui avait joué dessus dans les années 60, il caresse l'espoir de faire revivre ce magnifique instrument comme au temps de sa splendeur. Pour cela, il faut faire venir des facteurs d'orgues. Ils sont disséminés dans toute la France et pas si nombreux que cela. Heureusement dans notre jeu, nous avons une carte maîtresse : Monsieur Vincent Bénard, carillonneur à la cathédrale de Rouen, organiste, facteur d'orgues qui connaît bien Saint-Saëns pour avoir organisé des concerts mais aussi pour connaître ce milieu plutôt fermé. Grâce à lui, quelques spécialistes sont venus ausculter l'instrument et poser les premiers diagnostics. Sur ces bases, Jean-Paul Vallès a répondu favorablement, et c'est ainsi que la commune se voit gratifier de cette somme inespérée.

Maintenant, recevoir un tel don impose des obligations administratives, comme un appel d'offres officiel et un maître d'œuvre pour encadrer et conseiller la municipalité, auxquels nous allons nous soumettre et faire en sorte que les délais ne s'éternisent pas trop pour mieux nous concentrer sur la rénovation de l'orgue. Depuis le dernier relevage effectué en 1980 et un léger dépoussiérage opéré il y a deux ans, aucun travaux significatifs n'ont été entrepris, aussi cette manne financière arrive à point nommé pour redynamiser cet instrument âgé de plus de 117 ans !

PETIT RAPPEL HISTORIQUE

Si l'église de Saint-Saëns se targue aujourd'hui de posséder un orgue exceptionnel sorti des ateliers prestigieux Cavaillé-Coll, c'est un peu grâce à la guerre et au bombardement qui détruisit en mai 1940 un orgue plus ancien. Grâce au financement assuré par les dommages de guerre, la ville de Saint-Saëns fit l'acquisition en 1957 de l'orgue de la salle Gaveau, mais sans son buffet qui faisait partie intégrante du décor de la salle de concert. Les prestigieux facteurs d'orgues Gutschenritter adaptèrent l'orgue de la salle Gaveau à son nouvel environnement.

Depuis sa création avec Cavaillé-Coll, puis son installation avec Gutschenritter, l'orgue de Saint-Saëns demande aujourd'hui les soins d'experts, tout aussi prestigieux.

FINANCES/MARCHÉ PUBLIC

Reversement partiel de la Taxe foncière sur les propriétés bâties perçues sur les ZAE

Sur le rapport de Monsieur Nicolas BERTRAND



Dans le cadre de l'action visant à accompagner le financement des opérations d'aménagement communautaires, notamment de développement économique, la Communauté de Communes a souhaité mettre en place un partage plus cohérent des recettes fiscales issues des Zones d'Activités Économiques (ZAE).

Ce partage a pour objectif de mieux répartir le produit généré par les bases de foncier bâti créées sur les ZAE communautaires gérées actuellement par cet établissement. Les contributions acquittées par les propriétaires de locaux implantés sur les ZAE communautaires pourront donc ainsi mieux participer au financement des dispositifs d'appui au développement économique communautaire, mais également à l'entretien et au renouvellement des équipements créés sur les ZAE.

Conseil Municipal est invité à :

Approuver le principe d'un partage du reversement conventionnel du Produit du Foncier Bâti perçu par les communes sur l'ensemble des Zones d'Activités Économiques Communautaires existantes et à venir.

Valider le modèle type de convention de partage de taxe sur le foncier bâti sur les zones d'activités économiques communautaires joint en annexe.

Autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les conventions de partage à venir.

Plus généralement, autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Vote : 4 abstentions, 4 contre, 8 pour

Acceptation de don

Madame la Maire informe le Conseil Municipal que la fondation Myriad USA souhaite faire un don à la commune au profit de l'église et notamment la restauration de l'orgue. Celui-ci s'élève à 160 000,00 €. Madame la Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir accepter ce don.

Vote : 16 pour

Modification des tarifs communaux

1- Les Tarifs du restaurant scolaire

Madame la Maire précise que la manière de traiter les prises en charge cantine par le biais du CCAS n'est pas conforme aux règles des finances publiques. Aussi, et à la demande de la Trésorerie, il a été décidé d'appliquer les tarifs selon les quotients familiaux dès la facture émanant de la Ville. Aussi, le CCAS ne rentre plus dans la prise en charge financière, toutefois il reste décisionnaire sur l'étude des dossiers des familles qui solliciteraient un tarif dégressif.

Les tarifs de cantine se déclinent de la façon suivante :

- Tarif 1 - hors commune = 7,00 €
- Tarif 2 - commune = 3,50 €
- Tarif 3 - QF compris entre 581 et 700 € (30%) = 2,45 €
- Tarif 4 - QF compris entre 381 et 580 € (50%) = 1,75 €
- Tarif 5 - QF compris inférieur ou égal à 380 € (80%) = 0,70 €

Les tarifs 3, 4 et 5 seront applicables sur présentation d'une attestation du CCAS sur le bien-fondé de la tarification.

2- Le nettoyage des salles après location

Madame la Maire informe que pour toute location de salle municipale, il est exigé que les salles soient rendues dans le même état qu'à la remise des clés. Cela concerne les sols, la vaisselle, l'espace cuisine, les sanitaires et le mobilier mis à disposition. À plusieurs reprises, il a été nécessaire de refaire complètement le ménage et parfois le nettoyage de la vaisselle dans des délais très courts puisque l'espace du Vivier est utilisé comme restaurant scolaire. Aussi, afin de rendre dissuasive cette pratique, il est proposé d'augmenter le forfait ménage de 50 à 100 € par location. Forfait appliqué uniquement lorsque l'agent municipal en charge de la location estime qu'il est nécessaire de nettoyer.

Vote : 16 pour

UN GESTE ÉCOLOGIQUE ET PÉDAGOGIQUE

VILLE DE SAINT-SAËNS

UN ESPRIT D'ENTRAIDE ET DE SOLIDARITÉ

Vous avez un appareil en panne ?
Vous voulez le réparer mais vous ne savez pas comment faire ?
Venez au

CAFÉ RÉPARATION
de SAINT SAËNS
Le Samedi 06 avril 2024
À la Salle de l'Ancienne École des
Trois Saules
Rue Aristide Briand
Direction Les Ventes St Rémy

Attention ! **Vous devez vous inscrire à l'avance** auprès de Jean-Loup GUILLAUMAT
au 06.42.22.14.59 ou par mail à loupgui@gmail.com

C'est gratuit et ouvert à toutes et tous

Le Café Réparation du Pays de Bray
C'est un atelier collaboratif et participatif qui propose à la population la réparation d'appareils et l'apprentissage de la réparation, il est itinérant sur une partie du Pays de Bray et se produit tous les deux mois.

Cet atelier se déroule dans un lieu public municipal dans lequel des réparateurs bénévoles prennent en charge et apprennent à toutes et tous à remettre en état des objets du quotidien comme :

- les petits appareils électroménagers,
- l'outillage électro-portatif,
- le matériel informatique,
- le matériel hifi,
- les jouets,
- etc...

Ce service est gratuit, il est ouvert à toutes et tous.
Un coin café est proposé afin que chacun(e) puisse prendre une consommation en toute convivialité et de favoriser ainsi les rencontres.

Le Café Réparation permet de lutter contre le gaspillage en remettant en service des appareils qui auraient été jetés, il permet ainsi d'éviter l'achat d'objets neufs et coûteux et de réduire la production de déchets, il permet aussi de limiter l'exploitation des matières premières, la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre nécessaires à la fabrication d'objets neufs. Il s'inscrit dans le cadre de l'économie circulaire qui vise à augmenter l'efficacité de l'utilisation des ressources et à diminuer l'impact sur l'environnement tout en développant le bien-être des individus.

Le Café Réparation a aussi pour fonction la transmission du savoir-faire en montrant à la personne comment réparer un objet. Il permet ainsi à cette personne de gagner en autonomie dans une expérience ludique et gratifiante. Le Café Réparation s'inscrit dans une démarche d'entraide et de solidarité et favorise un changement de mentalité, condition première à une société durable, construite par tous. Il s'inscrit dans une démarche de lutte contre la surconsommation et l'obsolescence parfois programmée des objets, caractéristique de notre société mercantile.

Le but du Café Réparation est un service à la collectivité avant tout écologique, mais il est également pédagogique et convivial.

Le Café Réparation du Pays de Bray est à la recherche de nouveaux bénévoles réparateurs ou d'accueil. Si vous avez des connaissances en électricité, en électronique et en bricolage, que vous avez envie de vous rendre utile en aidant les autres et de participer activement à la transition écologique, vous pouvez devenir réparateur bénévole.
Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez contacter Jean-Loup GUILLAUMAT au 06 42 22 14 59 ou par mail à loupgui@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

PLUS DE DÉTAILS AU DOS DE CE FLYER !

A.C.P.G - C.A.T.M

Dimanche 3 mars une belle assemblée de 56 combattants, adhérents, sympathisants a convergée vers la salle du vivier pour partager un couscous très fraternel. Cette journée faisait suite à l'assemblée générale du 2 mars au cours de laquelle était annoncée la succession du président et de son bureau. Une page se tourne et c'est sans doute pour cela que l'ambiance était haute en décibels et en franche camaraderie. La composition du nouveau bureau vous sera dévoilée dans le prochain mag.



QUI ÉTAIT SAINT-PATRICK ?

Tout comme le moine Sean qui fonda un monastère sur les hauteurs aux alentours de 680 de ce qui deviendra plus tard Saint-Saëns, la légende de Saint-Patrick raconte à peu près la même histoire que notre saint Sean à savoir que Patrick fut enlevé vers 405 par des pirates irlandais qui le vendirent ensuite comme esclave au Pays de Galles. Il devint un grand évangéliste et sillonna les chemins mérovingiens francs de l'époque, s'installa au monastère de Saint-Honorat sur une île de Lérins, puis après des études de théologie devient diacre auprès de saint Germain d'Auxerre puis évêque. Il revint en Irlande où il ne cessa de prêcher, d'évangéliser, d'enseigner, de faire construire églises et monastères. Il meurt le 17 mars 461 et ce jour-là est fêté en Irlande en mémoire du saint mais aussi en tant que fête celtique en hommage au printemps, c'est pourquoi le vert en est la couleur, symbole du renouveau de la nature.

CASS

COURSE DE GARÇONS DE CAFÉ

L'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Saëns organise 16 mars À 18h30 une course de garçons de café pour fêter la Saint Patrick.

Le CASS renoue donc avec une tradition bien française née au début du XXème siècle pour faire découvrir la profession de garçons de café à Paris. Aujourd'hui le propos est d'apporter une petite animation festive au centre du bourg où les talents d'adresse de tout un chacun pourront se mesurer en parcourant rapidement un petit itinéraire mais sans courir avec au bras un plateau chargé de verres et bouteilles.

Venez nombreux pour participer ou encourager les audacieux participants. Les trois premiers arrivés sans encombre seront récompensés. Si vous participez, venez munis d'un tablier, d'un plateau de service et peut-être d'un déguisement.

Une animation musicale et une restauration sur place sont prévues.

Pour les inscriptions et renseignements : contacter le 06.67.49.50.58 ou le 06.30.84.30.60



L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE SAINT-SAËNS FAIT PEAU NEUVE

Le parc de lampadaires de notre ville comporte près de 1000 points lumineux qui, aujourd'hui, sont remplacés pour moitié par des ampoules de basse consommation, dites LED ; l'autre moitié, à ce jour, reste en ampoules sodium (couleur jaune) qui seront remplacées au fur et à mesure de leurs défaillances. Dans cette première phase de remplacement, la priorité a été donnée au centre-bourg et aux rues accueillant les écoles. Cette mesure a pour but de diminuer notre consommation électrique, ce qui représentera deux tiers d'économie sur notre poste éclairage.

VIE SCOLAIRE

Pour information les inscriptions à l'École élémentaire « La Varenne » 2, rue Félix Faure auront lieu le lundi 11 mars et le jeudi 14 mars 2024.

Les plages horaires s'étendront le lundi 11 mars de 16h45 à 18h30 et le jeudi 14 mars de 16h30 à 19h00 à raison d'une inscription par quart d'heure.

Merci de contacter la Mairie pour convenir de la date et de l'horaire.



COMMERÇANT

CHEZ ANGÉLINA

Après plus d'une année d'activité, cette année, Angéline ne présente plus de chaussures à la vente mais diversifie son offre en proposant à sa clientèle des petits accessoires de mode, de la maroquinerie ainsi qu'un grand choix de bijoux fantaisie. Angéline se lance aussi dans la création de bijoux mais aussi de bijoux personnalisés. Depuis le début du mois de février, un petit espace de son boudoir est dédié à la manucure, cette nouvelle activité de prothésiste onguilaire n'est que la continuité logique de 17 ans passés au service du bien-être féminin.

La boutique est ouverte du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h30.

SAINT-SAËNS

NOUVEAU

SALON DE MANUCURE

Manucure Pédicure

Avec ou sans rendez-vous

Accessoires féminins (bijoux, maroquinerie)

06.50.35.62.69.



LUTTE PRÉVENTIVE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Piégeage de printemps

Lors de la réunion publique du 12 février, dans la salle du Vivier, une vingtaine de personnes, dont la moitié étaient des apiculteurs, sont venues écouter la conférence sur la lutte contre le frelon asiatique donnée par le GDSA (Groupement Départemental Sanitaire des Abeilles).

Le frelon asiatique exerce une prédation importante sur les insectes, dont majoritairement les abeilles, fait baisser de 30 % la production de fruits et est dangereux pour tous les agents (agents communaux, jardiniers, promeneurs...).

Le piégeage d'automne est peu efficace et demande des moyens importants, donc coûte cher. Les instances sanitaires nationales préconisent un piégeage de printemps, lorsque les jeunes reines sortent d'hibernation (toute la colonie étant morte l'automne précédent). Elles sont seules pour construire le nid et alimenter les premières larves.

Des pièges sélectifs, épargnant la vie des autres insectes, avec des appâts attractifs pour les frelons asiatiques mais répulsifs pour les abeilles, sont installés près des lieux fréquentés par les jeunes reines pendant toute la période où elles resteront au nid, et les pièges devront être enlevés.

Le GDSA 76 encourage et guide toute personne, apicultrice ou non, qui voudrait participer à cette campagne de piégeage. Il propose des pièges sélectifs fabriqués par un ESAT de Dieppe. La municipalité va participer au piégeage de printemps sur la commune en utilisant des pièges préservant la biodiversité. Une nouvelle réunion est prévue par le GDSA 76 dans la salle du Vivier le mardi 19 mars à 18h.

Chacun et chacune est convié(e) à assister pour s'informer, et si possible, participer au piégeage de printemps.

Plus nous serons nombreux à le faire, moins les frelons asiatiques proliféreront sur notre territoire.



Fiche d'aide à l'identification
Les confusions possibles parmi les autres insectes
Si vous imprimez cette page sur une feuille A4, les insectes seront en taille réelle.
Plus d'informations et une fiche de signalement sur internet <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

Le **frelon asiatique** à pattes jaunes, *Vespa velutina*, est à dominante noire, avec une large bande orange sur l'abdomen et un liseré jaune sur le premier segment. Sa tête vue de face est orange, et les pattes sont jaunes aux extrémités. Il mesure entre 17 et 32mm.

Le **frelon d'Europe**, *Vespa crabro*, a l'abdomen à dominante jaune clair, avec des bandes noires. Sa tête est jaune de face et rouge au dessus. Son thorax et ses pattes sont noirs et brun-rouges. Les ouvrières mesurent entre 18 et 23mm et les reines entre 25 et 35.

Le **Frelon oriental**, *Vespa orientalis*, est de la même taille que le Frelon d'Europe. Il est entièrement roux, seulement la face antérieure de sa tête et une bande de son abdomen sont jaunes. Il est naturellement présent dans le Sud-Est de l'Europe (sud de l'Italie, Malte, Albanie, Grèce, Chypre, Roumanie, Bulgarie), mais a été introduit en Espagne et dans le nord de l'Italie.

Les **guêpes** sont plus petites que les frelons. Les ouvrières mesurent environ 15mm en fin d'été. Attention, une reine de guêpe peut dépasser légèrement 20mm, c'est-à-dire la taille du frelon asiatique représenté ici sans la tête. Au printemps les guêpes peuvent donc être plus grande que les premières ouvrières de frelon.

La **Scolie des jardins**, *Megascolia maculata*, fait partie des plus imposantes "guêpes" européennes. Sa pilosité est très épaisse. Son corps est noir brillant, sa tête est jaune sur le dessus et elle possède 4 zones jaunes et glabres sur l'abdomen. C'est un parasite de larves de gros Coléoptères.

Le **sirex géant** est un Hyménoptère dont la larve se nourrit de bois. La femelle peut atteindre 4,5 cm, a une coloration proche du frelon asiatique, mais s'en distingue facilement par des antennes longues entièrement jaunes ainsi que par la présence d'une longue tarière lui permettant de pondre dans le bois. Cet insecte est inoffensif.

L'**abeille charpentière** mesure entre 2 et 3 cm. C'est l'une des plus grandes abeilles européennes. Elle est entièrement noire avec des reflets bleu violacés. Elle construit son nid dans le bois mort et nourrit ses larves de pollen.

De nombreuses **mouches** (Diptères) peuvent ressembler à des guêpes ou des frelons. Mais à la différence de ceux-ci elles ne possèdent qu'une seule paire d'ailes au lieu de deux. Leurs yeux sont généralement beaucoup plus globuleux et leurs antennes plus courtes.

Frelon asiatique à pattes jaunes, Vespa velutina

Frelon d'Europe, Vespa crabro

Frelon oriental, Vespa orientalis

Guêpe des buissons, Dolichovespula media

Guêpe germanique, Vespa germanica

Guêpe poliste, Polistes biglumis

Scolie des jardins, Megascolia maculata

Sirex géant, Urocrus gigas

Abeille charpentière, Xylocopa violacea

Volucelle zonée, Volucella zonaria

Milésie faux-frelon, Milesia crabroniformis

Fiche d'aide à l'identification
Les confusions possibles parmi les nids de guêpes
Si vous imprimez cette page sur une feuille A4, les insectes seront en taille réelle.
Plus d'informations et une fiche de signalement sur internet <http://frelonasiatique.mnhn.fr>

Au printemps, chaque reine fondatrice construit seule son nid dans un lieu souvent protégé. Chez la plupart des guêpes le nid embryon ressemble à une petite sphère de 5 à 10 cm de diamètre avec une ouverture vers le bas. Chez les frelons, la colonie n'hésitera pas à déménager si l'emplacement ne convient plus (manque de place, de sécurité).

Nid embryon V. velutina

Frelon asiatique à pattes jaunes, Vespa velutina

73% arbres à plus de 10m
10% bâtiments
3% haies
sphérique à piriforme
ouverture petite et latérale
~ 60x80 cm

Frelon d'Europe, Vespa crabro

arbres creux, cheminées
rarement aérien
cylindrique
ouverture large vers le bas
~ 30x60 cm
(V. orientalis construit des nids sans enveloppe lorsqu'il est dans une cavité, gris)

Guêpe des buissons, Dolichovespula media

buissons moins de 2m
conique
ouverture petite, basale
excentrée
~ 20x25 cm

Guêpe commune, Vespa vulgaris

sol, bâtiments
confiné
conique
ouverture petite, basale cachée
~ 30x35 cm
(V. germanica construit des nids légèrement plus grand et gris)

Nid embryon V. velutina

Frelon d'Europe, Vespa crabro

Guêpe des buissons, Dolichovespula media

Guêpe commune, Vespa vulgaris



UN CATALOGUE EN LIGNE ET DES ANIMATIONS

Poursuivant sa modernisation, la médiathèque dispose désormais d'un catalogue en ligne. Découvrez-le sur mediatheque.saintsaens.fr ! Tout un chacun peut vérifier les ouvrages disponibles, retrouver les infos essentielles, découvrir les nouveautés et actualités, etc. Les lecteurs qui le souhaitent peuvent aussi accéder à leur compte pour suivre leurs emprunts et réserver des titres. N'hésitez pas à demander à Manuella ou Mickaël votre code d'accès pour la première connexion.

Et comme une bonne nouvelle ne vient jamais seule, en voici d'autres ! Le Printemps des Poètes, qui commence très bientôt à l'échelle nationale, sera célébré le samedi 16 mars avec un atelier de création manuelle le matin, animé par Lucette de 10h à 12h, suivi d'un nouveau spectacle de la conteuse Gallypotts de 15h à 16h, destiné aux enfants de 3 à 10 ans. Pour ce dernier, pensez à réserver vos places. Quelques jours plus tard, le mercredi 27 mars, un après-midi jeux suivra de 14h à 17h, et une soirée du Cercle des lecteurs débutera à partir de 18h.

Notez également dès maintenant la date du samedi 20 avril pour la séance de dédicace de Richard Vépierre, de 11h à 12h. Originaire d'Osmoy-Saint-Valéry, cet ancien capitaine de gendarmerie présentera son livre « Gendarme à perpétuité ». À travers une conférence gratuite de 45 minutes, il proposera une immersion au cœur des enquêtes criminelles.





SAMEDI 16 MARS

Venez célébrer le printemps et la poésie dans votre médiathèque !

De 10h à 12h :
Atelier de création
Animé par Lucette
Tout public

De 15h à 16h :
"Princesses, au l'envers du miroir"
Spectacle de la conteuse Gallypotts
Pour enfants de 3 à 10 ans

Ouverture de la médiathèque au public
de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h

Réservez vos places pour le spectacle :
02.32.80.19.37 ou bibliotheque@saintsaens.fr



LA MÉMOIRE DU GARS DES CALLOUINS, UN RELAIS POUR LES JEUNES GÉNÉRATIONS

Le 9 février dernier, trois séances dédiées au documentaire "Le gars des Callouins" nous ont été proposées. La première séance a rassemblé les élèves du collège et a suscité un vif intérêt parmi ces jeunes spectateurs pour ce garçon de 17 ans entraîné dans les tumultes de la grande histoire. Il faut dire que le scénariste, Olivier Fély-Biolet, a su captiver l'attention de tous en relatant, après les projections, des anecdotes, des explications, ou en levant le voile sur ce que Désiré Le Fauconnier avait pudiquement tu après la découverte de Dachau ou lors des échauffourées avec les Allemands. À la fin de la dernière séance, l'équipe du film et les spectateurs ont été invités à se réunir au rez-de-chaussée du cinéma-théâtre pour discuter du film autour de petits en-cas bienvenus.



LADY STARLETTE & FRIENDS

Pour sa deuxième venue au Cinéma-Théâtre de Saint-Saëns, Lady Arlette, accompagnée de son groupe "Lady Starlette & Friends", bien connu de la scène musicale rouennaise, a fait salle comble ! Il est important de noter que la notoriété du groupe a attiré des connaissances et des amis des musiciens. Les quatre starlettes, jouant à la fois le rôle de choristes, de solistes et de guitaristes, bien soutenues par deux autres guitaristes, un batteur et un claviériste, ainsi que par Annabelle, alias Lady Arlette, ont revisité des standards du rock et interprété de magnifiques chansons de Serge Reggiani ou Claude Nougaro. Ce fut un medley de tubes pop-rock anglo-saxons et de reprises mélodiques françaises sur près de 60 ans ! Le groupe a promis de revenir, et nous les attendons avec une grande impatience.



SPECTACLES À VENIR



COSÀN GLAS EN CONCERT LE 17 MARS AU CINÉMA-THÉÂTRE

Ici, il n'y a pas d'étrangers. Il n'y a que des amis que l'on ne connaît pas encore".

Cosàn Glas se donne pour ambition d'être le reflet de cet adage en rapprochant la musique irlandaise de son auditoire. Un répertoire à écouter et à danser...

Né en 2010, le trio vous invite pour un voyage mêlant tradition et modernité. Dominique au violon et à la gaïta (cornemuse de Galice), Pat à la guitare et au bouzouki, Pascal à la batterie et aux percussions, des côtes de Galice aux terres d'Irlande, laissez-vous emporter par les munieras, jigs, reels endiablés...

LE SOUFFLEUR DE RÊVES

C'est dans le cadre du cinéma-théâtre de Saint-Saëns que Jean-Luc Thomas rodéra son tout nouveau spectacle en solo, "Le souffleur de rêves".

Le temps suspend son vol. Des oiseaux chantent. Petits et grands, venus de quatre continents, se retrouvent au cœur de terres inexplorées et mystérieuses. Là où se mêlent les forêts et les rivières, où se confondent les mers et les étoiles, où se rencontrent les pierres et les esprits, le Souffleur de Rêves donne corps et vie à ses flûtes. Il partage ses rencontres, ses trouvailles, ses rêves. Il embarque quiconque saura lâcher les amarres et accueillir la surprise et l'inconnu. Un voyage en musique pour explorer les sons, le monde, les éléments, avec des flûtes du Brésil, de l'Inde, de Chine, de Bretagne, d'Irlande, de Colombie, des flûtes à eau, des cloches brésiliennes ou des alpages...

À travers cette formule intimiste et introspective, le musicien, compositeur et collecteur Jean-Luc Thomas invite, au fil de musiques à bourdons, répétitives ou de transe, à suspendre le temps au souffle et à l'écho du silence.





Dimanche 10 mars

Dimanche 26 mars



15H30

17H30

15H30

17H30

PÂQUES



DU 11
AU 27
MARS
2024

Pâques,
c'est la fête du
Printemps.
Cloches, lapins,
poules...

Dessin
de
Pâques

Déposez nous
un beau dessin de
Pâques à la
Mairie !

Tous les participants seront récompensés par une séance de
cinéma et un chocolat

Feuille de dessin à déposer en Mairie jusqu'au 27 mars



Ouvert à tous
les enfants de
moins de 12
ans, habitants
ou scolarisés
à Saint-Saëns

Les fêtes de Pâques approchent et, fidèle à la tradition, la municipalité offre une fois encore une séance de cinéma aux enfants de moins de 12 ans. Cette année, c'est le film « Pierre Lapin » qui divertira nos jeunes spectateurs. À l'issue de la séance, des chocolats seront offerts aux enfants présents.

En miroir à ce divertissement pascal, un concours du meilleur dessin de Pâques sera lancé. Les dessins seront à déposer avant le 27 mars à la Mairie.

PIERRE LAPIN - LE FILM

Le petit lapin préféré des jeunes lecteurs depuis des générations est désormais le héros d'un film plein d'aventures et d'espièglerie ! L'éternelle lutte de Pierre Lapin avec M. McGregor pour les légumes du potager va atteindre des sommets. Sans parler de leur rivalité pour plaire à cette charmante voisine qui adore les animaux... Bien au-delà du jardin, de nombreuses péripéties les entraîneront de la magnifique région des lacs en Angleterre jusqu'à Londres !

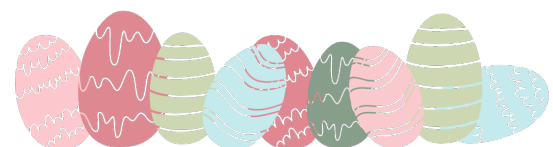
samedi 30 mars
Cinéma-théâtre - 15h

CHASSE AUX ŒUFS

À la Résidence d'Eawy EHPAD
Dimanche 31 mars 2024
Dans le parc de la résidence
À 11h

Sur inscription jusqu'au 23 mars 2024
Au service animation, auprès d'EMILIE ou MANUELLA, au
02.35.34.14.44 ou à animation@ehpad-saint-saens.fr

Ouvert à tous les enfants jusqu'à 12 ans



LOTO
Organiser par les Pompiers de
Saint Saëns *Animé par
Christophe*

**Dimanche
14 Avril 2024**

1800€ de bons
d'achats
Chariot de
courses 100€
Carton final
400€

À la salle des fêtes
du Vivier Saint Saëns

25 le carton, 6 pour 10€, 14 pour
20€, jeux annexes 3€ ou 5€ les
deux

Ouverture des portes 18h00 début des jeux 18h30
Vente de crêpes/Gâteaux ect

06-85-04-77-35
LotoChristophe



Les sapeurs-pompiers de Saint-Saëns organisent leur foire à tout le dimanche 7 avril sur la place Maintenon de 6h à 18h. Restauration sur place. 2€ le mètre. Les inscriptions se feront les samedis 23 et 30 mars au centre de secours de 9h à 12h. Contactez Mr Bléry au 06 84 16 43 28

L'amicale des sapeurs-pompiers organise dans la salle du vivier le 14 avril un Loto. Ouverture des portes à partir de 12h, début des jeux à 14h. 1800 euros de lots sont à gagner. Venez nombreux !

VIDE-GRENIERS
Organisé par la municipalité de Saint-Saëns

SAINT-SAËNS⁽⁷⁶⁾
DIMANCHE
12 MAI 2024
de 8h à 18h



PAIEMENT
A LA
RESERVATION

EMPLACEMENT : 2€/m

Réservé aux particuliers

INSCRIPTION OBLIGATOIRE EN MAIRIE
SAMEDI 13 AVRIL DE 09h à 12h
SAMEDI 20 AVRIL DE 09h à 12h
SAMEDI 27 AVRIL DE 09h à 12h

Renseignements au 02.35.34.51.19 (aucune inscription par téléphone)



Pour information, à partir du 2 avril 2024, un nouveau service « carte d'identité et passeport » s'ouvre au public. Les jours de rendez-vous sont fixés les mardis et vendredis de 9h00 à 11h30.

Mais avant, il est nécessaire de prendre rendez-vous sur le site : <https://rendezvouspasseport.ants.gouv.fr/>

MINISTÈRE
DE L'INTERIEUR
ET DES OUTRE-MER

**SIMPLIFIEZ
VOS DÉMARCHES**

AVANT DE VOUS RENDRE EN MAIRIE...
Pour toute demande de **carte d'identité** ou de **passeport**,
gagnez du temps en remplissant la **pré-demande en ligne**.



Rendez-vous sur ants.gouv.fr



Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour la distribution du mag. Renseignement en mairie.

HÔTEL DE VILLE - BP 09 - 76680 SAINT-SAËNS
Tél : 02.35.34.51.19 - mail : contact@saintsaens.fr

Rédaction : Mairie de Saint-Saëns - BP 9 - 76680 Saint-Saëns
Impression : Imprimerie du Pays de Bray - 13 bis rue cauchoise -
76270 Neufchâtel-en-Bray
Conception graphique / mise en page : Tapa Idée

Directrice de la rédaction : Karine Hunkeler



Ne pas jeter sur la voie publique